

Editorial Policy and Notes to Contributors /

Politique éditoriale et avis aux collaborateurs

The *Canadian Journal of Political Science*, whose policy is set by the Editorial Board, is committed to the publication of scholarly research in all fields of political science. Manuscripts are assessed on the basis of their contribution to the discipline and by the authors' adherence to the highest scholarly standards. The Editorial Board may judge manuscripts unsuitable if they are too narrow or specialized for an omnibus political science journal.

La *Revue canadienne de science politique* dont la politique est mise en place par le comité de rédaction s'engage à publier des travaux de recherche académique dans toutes les orientations de la science politique. Les manuscrits sont évalués sur la base de leur contribution à l'avancement des connaissances dans la discipline et selon la conformité des textes aux exigences académiques les plus élevées. Le comité de rédaction peut considérer inadmissibles des manuscrits portant sur des sujets trop spécialisés ou trop étroits.

Authors are requested to forward four copies of their manuscripts together with four copies of an abstract of 100 words. Manuscripts should not be longer than 35 pages (all material included). All material must be double-spaced. Footnotes should be double-spaced and placed in a single listing at the end of the paper. Tables and diagrams must be submitted on separate pages. In preparing a manuscript for consideration by the Editorial Board, authors should follow the JOURNAL's style sheet which the editors can supply. Otherwise, the most recent issue of the JOURNAL can serve as a style guide. Manuscripts will not be returned.

Les auteurs doivent faire parvenir leur manuscrits en quatre exemplaires accompagnés d'un résumé de 100 mots en quatre exemplaires. Les manuscrits ne doivent pas dépasser 35 pages dactylographiées à double interligne (y compris les notes, les références et les tableaux). Les références doivent aussi être présentées à double interligne dans un ordre consécutif à la fin du manuscrit. Les tableaux et les graphiques doivent être soumis sur des pages séparées. Avant de soumettre un manuscrit, les auteurs doivent s'assurer que le protocole de rédaction de la REVUE est respecté. Ce protocole peut leur être envoyé sur demande ou ils peuvent s'inspirer à cet égard du dernier numéro de la REVUE. Les manuscrits ne sont pas retournés aux auteurs.

The Editorial Board considers manuscripts on an exclusive basis only; that is, a manuscript submitted for consideration must not have been previously published, nor be under consideration, nor accepted for publication, elsewhere.

Le comité de rédaction considère que les manuscrits lui sont soumis en exclusivité; c'est-à-dire qu'un manuscrit soumis ne doit pas avoir déjà été publié, être soumis ou accepté pour publication dans une autre revue.

Editorial correspondence in English should be directed to Professor Roger Gibbins, Department of Political Science, University of Calgary, Calgary, Alberta T2N 1N4.

On doit adresser toute communication en français au sujet de la rédaction au Professeur Stéphane Dion, Département de science politique, Université de Montréal, C. P. 6128, succursale A, Montréal, Québec H3C 3J7.
